



LE SYSTEME NAISSEUR LIMOUSIN

avec
VENTE DE REPRODUCTEURS



75 vèlages
109 UGB techniques

1,5 UMO

100 ha SAU

VENTES :

- 14 reproducteurs mâles
- 22 broutards mâles (330 kg à 8,5 mois)
- 19 génisses d'élevage
- 2 broutardes de tri
- Réformes :
 - 13 vaches de boucherie
 - 1 taureau

1,17 UGB
technique /ha SFP

ASSOLEMENT :

- 7 ha céréales
- 44 ha prairies temporaires
- 49 ha prairies naturelles



Ce système intéresse forcément un nombre limité d'éleveurs :

seulement 2% des mâles sevrés suffisent pour assurer le renouvellement des troupeaux et l'autorenouvellement des femelles reste généralement la règle. Il s'est néanmoins développé du fait du souci des éleveurs d'améliorer le potentiel génétique de leur cheptel et de l'accroissement de la race limousine hors de son bassin traditionnel.

Le nombre des animaux commercialisés en reproducteurs varie de façon importante selon les élevages et la conjoncture. Les mâles non retenus pour devenir des reproducteurs sont commercialisés en broutards destinés aux marchés de l'Europe du Sud. Les femelles sont vendues en reproductrices : génisses de l'année, génisses à saillir, génisses pleines.

On rencontre ce système sur la majeure partie de la zone limousine. Le présent descriptif correspond à la zone arrosée de moyenne altitude.

Décrivez ici en système Naisseur, la vente de reproducteurs concerne aussi des systèmes Naisseurs Engraisseurs.

● ATOUS

- . Permet d'exprimer un bon profil animalier et un goût pour la génétique
- . Une valorisation importante des kgs vifs produits
- . Un choix rationnel des femelles conservées pour le renouvellement grâce à des tris successifs
- . Adapté aux mesures agro-environnementales

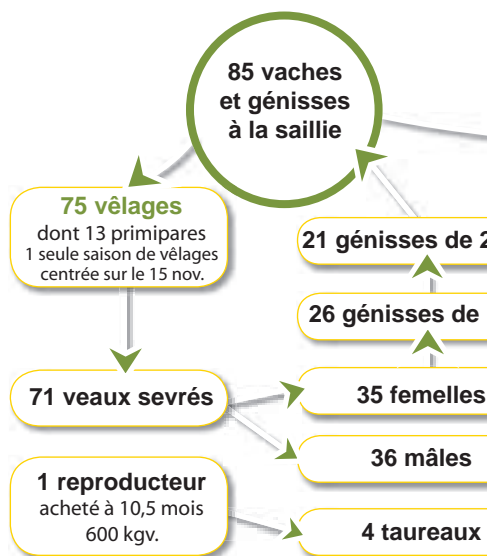
CONTRAINTES

- . Cheptel inscrit, d'un très bon niveau génétique
- . Nécessité de maintenir en permanence le troupeau et l'élevage en état de présentation commerciale, entraînant des charges plus élevées : alimentation...
- . Sensibilité du système à la conjoncture et aux effets de « modes » : fluctuation de la demande.

Un système naisseur valorisé... mais aléatoire

LE TROUPEAU

LE CHEPTEL EN CROISIERE



LES VENTES ANNUELLES

Catégories	Poids	Mois
13 vaches de boucherie + 1 accident	420 kgc	Nov, déc, janv, avril, mai
7 génisses pleines (31 mois)	600 kgv	Juin
5 génisses à saillir (23 mois)	530 kgv	Oct
7 reproductrices (8,5 mois) 2 broutardes (8,5 mois)	360 kgv 280 kgv	Oct juil
22 broutards (8,5 mois) 11 reproducteurs mâles (10,5 mois)	330 kgv 450 kgv	Juin, juil, août oct mars
3 reproducteurs station (15 mois)	600 kgv	
1 taureau	660 kgc	Juin

109 UGB techniques

35 005 kg

Production brute de Viande Vive

= kg vendus - kg achetés

± variations inventaires

320 kg Vifs / UGB
465 kg Vifs / vêlage

Les performances

Reproduction

Taux de gestation 95%
Mortalité..... 5%
Productivité numérique 90%

Taux de renouvellement..... 19%
Age au 1^{er} vêlage 33 mois
20% d'I.A. réalisées sur génisses et/ou multipares

Croissance

Broutards : GMQ naissance-vente : 1 170 g/j
Reproducteurs de l'année : GMQ naissance-vente : 1 220 g/j
Reproducteurs station : GMQ naissance-vente : 1 220 g/j
Reproductrices de l'année : GMQ naissance-vente : 1 000g/j
Reproductrices à saillir : GMQ naissance-vente : 700 g/j
Reproductrices pleines : GMQ naissance-vente : 590 g/j

L'ALIMENTATION SUR STOCK

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers (kg brut/jour)				
		Fourrages		Concentrés		
		Foin	Enruban.	Céréales	CMAV	Cplt.Brout.
60 vaches début hiver	60	7	12,5			
60 vaches fin hiver	75	13				
13 primipares après vêlage	135	6	10	0,8	0,3	
21 génisses de 2 ans	135	8,5		0,8	0,4	
26 génisses de 1 an	135	3,5	5,5	0,5	0,2	
14 reproducteurs mâles	80					5,0
71 broutard(e)s avant sevrage	100					2,5
15 vaches de réforme	110	8,5		6,0	1,1	
3 taureaux	135	14		2,0		

BESOINS TOTAUX

Enrubannage 41 TMS
Foin 140 TMS
Paille litière 62 T

1,7 TMS / UGB techniques

Céréales 32,7 T (produites)

CMAV 8,1 T (acheté)

Compl. Brout. 23,4 T (acheté)

590 kg / UGB
860 kg/vêlage

LA PREVENTION SANITAIRE : quelques conseils de base

Globalement :

- Au pâturage, affecter un bloc de parcelles à un lot d'animaux, en réservant les prairies les moins contaminées (repousse après fauche) aux génisses. Le surpâturage d'été augmente les risques d'infestation.
- Nettoyer et désinfecter annuellement les bâtiments.

Contre les strongles :

Traitement systématique uniquement pour les animaux jeunes : veaux de l'année et génisses de un à deux ans.

Contre la grande douve et les paramphistomes :

Faire un diagnostic d'infestation à l'automne, ne traiter qu'en cas de diagnostic positif, au plus tard à l'entrée en bâtiment.

L'élevage est qualifié pour ce qui concerne l'IBR, BVD et paratuberculose.

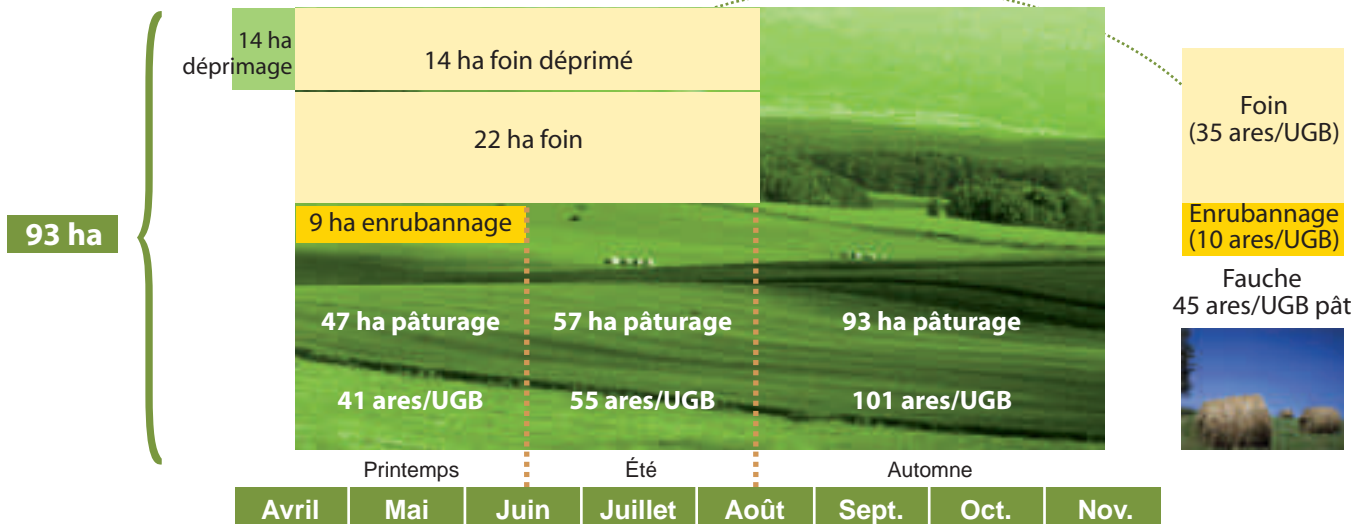
LES SURFACES

LE SYSTEME FOURRAGER : 93 ha SFP (100 % herbe)

Utilisation de la surface en herbe

103 UGB au pâturage en moyenne (1,11 UGB pât./ha herbe)

Le système fourrager décrit ici est valable pour toute la zone limousine bien arrosée (hors zone séchante ou d'altitude), et pour des niveaux de chargement compris entre 1,10 et 1,35 UGB technique/ha SFP



La Conduite au pâturage

Pâturage tournant simple :

1 bloc de parcelles par troupeau.

5 à 8 troupeaux au pâturage :

- 3 à 4 troupeaux de vaches
- 1 à 2 de génisses de 2-3 ans
- 1 à 2 de génisses de 1-2 ans

Au printemps, au moins 3 parcelles pâturées par troupeau.

Les Dates clés

Mi-avril :

fin du déprimage.

Mi-mai :

fin du 1^{er} passage des animaux sur toutes les parcelles uniquement pâturées.

LA RECOLTE



	ha	rdt/ha	quantité
Enrubannage	10	4 à 4,5 TMS	42 TMS
Foin	36	4 à 4,5 TMS	148 TMS
TOTAL RECOLTE			190 TMS
Céréales grain	7	45 à 50 qx	330 qx
Céréales paille	7	4 T	28 T
Achats			34 tonnes de paille

LES ENGRAIS ET AMENDEMENTS

Apports minéraux et organiques	N U/ha	P U/ha	K U/ha
Céréales	95	50	115
Herbe	35	25	70
Dont enrubannage	110	40	130
foin	60	35	120
pâturage	5	10	20
SAU	40	25	70
dont minéral	30	5	25

► Apport de fumure organique :

500 T de fumier évolué, épandu en priorité sur les parcelles fauchées, à raison de 20 T/ha tous les 2 ans.

► Amendements calciques :

800 à 1 000 U/ha de CaO, tous les 3 à 5 ans sur les surfaces à bon potentiel (à l'exception des zones calcaires). Apport sous forme de marnes.

► Surface labourée : 16 ha

- . 7 ha pour planter les céréales
- . 9 ha pour créer de nouvelles prairies



LES BATIMENTS



● Animaux à loger : 136 têtes

Elevage : 125 | - 75 vaches mères
- 21 génisses de 2 ans
- 26 génisses de 1 an
- 3 taureaux

Engraissement : 11 | - 11 réformes

► Stabulation 100 % paillée

Aire de vie par animal :
Vache suitée : (10 + 2) m²
Vache / taureau : 10 m²
Génisse 2 ans : 8 m²
Génisse 1 an : 5 m²

● Fourrages à stocker : 2 000 m³

Foin : 148 T soit un volume de 1 340 m³
Paille : 62 T soit un volume de 690 m³

► Hangars de stockage

LE MATERIEL



Afin de maîtriser les charges de structure **l'utilisation du matériel en CUMA ou le recours à l'entreprise** est privilégié.

Dans le cas présent, **le matériel en propriété** permet une mécanisation complète de la récolte du foin et des travaux du sol.

● Semis :

16 ha (y compris prairies)

- Charrue réversible
- Semoir à céréales

● Traction :

- 3 tracteurs : 100 CV 4 RM
- 75 CV 4 RM
- 45 CV

● Récolte de fourrages :

46 ha

- Faucheuse
- Faneuse
- Andaineur
- Round baller
- **Travaux par tiers** pour l'enrubannage

● Fertilisation - Traitement :

- Épandeur engrais
- Pulvérisateur
- **Travaux par tiers** pour l'épandage du fumier et des amendements calciques.

● Autres :

- **Travaux par tiers** pour la moisson 7 ha
- Pailleuse

LE TRAVAIL

L'Unité de Travail :

L'exploitant et son épouse (1,5 UMO)

Le Travail d'Astreinte (1) :

2 200 à 2 500 heures par an soit 20 à 23 heures par UGB

Le Travail de Saison : 160 à 190 jours

- 80 à 90 jours pour le troupeau (2)
- 70 à 90 jours pour la SFP (3)
- 10 à 15 jours pour les cultures

(1) Travail d'astreinte : soins quotidiens aux animaux, alimentation, paillage, surveillance des troupeaux...

(2) Travail de saison troupeau : pesées, traitements sanitaires, curage des bâtiments...

(3) Travail de saison SFP : épandage des fumures, récolte des fourrages...

Les Pointes de Travail :

Novembre : pic des vêlages

Avril : mise à l'herbe

Mai : enrubannage

Juin : fenaison

Septembre - octobre : sevrage et vente des veaux